

Café citoyen du samedi 6 septembre 2025, compte rendu

Thèmes présentés et discutés :

- Aménagements pour les personnes à mobilité réduite,
 - Circulation dans le village,
 - Suivi de la mise en place d'un pylône portant l'antenne 4G.
- Questions diverses à la fin.

Présents : Théo Noordewier, Gérard Lanoye, Marion Combes (présente au début), Jean-Christophe Pauchet, Louise Riley, Marietta Kenkel, Véronique François, Jean-Marc Vasseur, Annie Rouffiac, Alain Grèzes, Annie Vigué, Christian Vigué, Mohamed Bourahla, René Coursières, Yann Le Gal, Léonore Strauss, Antoine Grèzes, Laurent Roger, François Leclerc, Catherine Baudrouet, Cathy Grèzes, Boris Prat, Jean-Marc Bouby, Melvin Rocher, Igor Gamet, Agnès Souville (présente à la fin)

■ AMENAGEMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Yann Le Gal (Yanousch) est un habitant de longue date du village, il est atteint d'une myopathie et se déplace en fauteuil roulant. Il demande un emplacement de parking adapté à son véhicule (sortie par l'arrière) au niveau de France Service et de la mairie. Il demande aussi un accès aux toilettes publiques pour les personnes en situation de handicap. Il remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidé jusqu'à maintenant et souligne que la France est très en retard pour l'accès aux personnes en situation d'handicap par rapport à de nombreux pays européens. Les personnes présentes et les représentants de la municipalité prennent bonne note de ses demandes. La municipalité devrait y répondre.

■ CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Voici l'ensemble des échanges :

Observations

- Les nouvelles chicanes temporaires avec balises rouge et blanche installées au niveau de l'école et le long de l'ancien hôtel du parc n'ont pas réduit la vitesse de circulation, le recul du panneau d'entrée de Vaour à La Bôle non plus.
- La circulation alternée des Glycines à l'épicerie (lié au stationnement côté épicerie) fonctionne mal car il y a un manque de visibilité dans les deux sens. Cela rend difficile l'observation de la priorité si bien que les véhicules se retrouvent souvent face à face.
- Il n'y a pas de diminution de passage de camions de transit (semi-remorques).

Propositions

- Réalisation d'un chaucidou (partage de la route avec un marquage au sol significatif qui crée une voie piétonne de 1m35 de large) du chemin de la Maitairie blanche jusqu'aux Glycines, également du bourg jusqu'à La Bôle. (NB : le croisement des véhicules se fait alors en empiétant sur la voie piétonne)
- Pose de silhouettes d'enfants au niveau de l'école
- Mise en place de plateaux de ralentissement comme au Verdier sur la zone de l'école, également dans le bourg entre chaque intersection mais ces derniers pourraient être contournés en roulant sur le parking
- Succession de dos d'âne comme on le voit en Espagne et au Portugal
- Feu rouge déclenché automatiquement si la vitesse est supérieure à 30 km.h ou un stop (peu cher)
- Réfection complète de la place du village dans l'idée d'un vaste espace piéton avec un revêtement de type simili pierre (béton désactivé). Ce type d'aménagement, que l'on retrouve dans de nombreux villages efface les repères visuels habituels pour les conducteurs, ce qui les incite naturellement à ralentir (projet étudié et déjà présenté).

Résolution

Seul le chaucidou proposé sera réalisé lors de cette mandature car son coup est faible. Les autres propositions pourront faire l'objet d'un chiffrage grossier en vue de l'élaboration du budget 2026.

■ **SUIVI DE LA MISE EN PLACE D'UN PYLONE PORTANT L'ANTENNE 4G, sujet sensible !**

Un courrier de la préfecture informe que l'antenne devra être opérationnelle dans un délai maximum de 2 ans et qu'un opérateur sera désigné avant la fin de l'année.

François Le Clerc pose la question : compte tenu des réticences de la municipalité à accepter l'installation d'une antenne 4G, la question se pose de savoir si l'équipe municipale est déterminée à suivre la mise en œuvre ou préférerait-elle rester dans une attitude passive en souhaitant "passer la patate chaude" à la prochaine mandature.

Melvin répond que « oui il y a une détermination » mais il confirme que des élus et non élus du groupe de coordination ne souhaitent pas cette implantation mais « consentent » à la réalisation du projet.

Résolution

A la suite des échanges, la prochaine réunion du groupe de coordination devra acter la mise en place d'une commission de travail pour la mise en œuvre de cette antenne 4G (communication avec la préfecture et l'opérateur, suggestions de lieux d'implantation, coopération avec les experts de l'opérateur). Pour plus de cohérence il est demandé que le-la référent-te soit un-e élu-e favorable au projet favorable au projet (assisté-e au besoin d'un-e binôme).

Les personnes souhaitant faire partie de la commission seraient les suivantes : Théo Noordewier, Christian Viguié, François Leclerc, Annie Rouffiac, Laurent Roger, Marion Combes, Alain Plantade, Isabelle Cotté, Hélène Pimont, Gisèle Andrieu, Agnès Souville ?

■ **QUESTIONS DIVERSES**

Voirie

- La petite route de Caquioul présente de nombreux trous qui se renforceront cet hiver. Pour éviter une détérioration plus importante il faudrait effectuer des corrections à ces endroits.
- Le chemin « Impasse Fon Pouyride » qui va dans la zone artisanale est considérablement détérioré. Il doit être refait d'autant plus qu'il est maintenant emprunté par les artisans qui y habitent.

Absence de camping temporaire pendant l'été de Vaour

Le parking mis en place dans un pré pendant le festival est utilisé comme camping sauvage par de nombreux festivaliers. D'où présence de déchets, de chiens errants et risques d'incendie en raison de feux improvisés pour la cuisine ce qui est extrêmement dangereux compte tenu de la sécheresse.

L'été de Vaour et la commune de Vaour doivent travailler de concert pour répondre à ce problème très critique et réfléchir à la mise en place d'un camping temporaire comme c'était le cas il y a plusieurs années au niveau du stade avec toilettes dans un bâtiment à proximité.

Éclairage public

Problème de programmation rue du couchant

//////////